

FARGUES DE LANGON



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2012

PRESENT(E) S : M. AUGÉY, Maire, M. RONCOLI, BERNARD, Mmes POMMAT, RUIZ, CATTANEO, Adjoints, Mme CABANNES, M. BLANCHARD, BONNAL, CASTAGNET, DUBAQUIER, GÉRARD, MERINO, RAMOS, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme BIRAGUE, Conseillère Municipale à Mme RUIZ, Maire-Adjoint ; Mme BOISSY, Conseillère Municipale à Mme CATTANEO, Maire-Adjoint, Mme THOMAS, Conseillère Municipale à M. BONNAL, Conseiller Municipal.

ABSENT EXCUSE : M. BONNEMAZOU, M. LASSERRE, Conseillers Municipaux.

Monsieur CASTAGNET Stéphane est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 - COMPTES DE GESTION 2011

Monsieur le Maire présente toutes les écritures comptables de 2011 qui font ressortir les résultats suivants :

BUDGET COMMUNAL – DELIB. 2012-04 :

- section fonctionnement :
 - o dépenses : 723 387.01 €
 - o recettes : 973 231.65 € (excédent reporté 2010 : 79 843 €)
 - Soit un excédent de : 249 844.64 €

- section investissement :
 - o dépenses : 126 755.15 €
 - o recettes : 285 974.09 €
 - o excédent reporté (2010) : 208 325.59 €
 - Soit un déficit de : 7 247.06 €
 - Résultat global de clôture : excédent : 242 597.58 €

BUDGET ZONE INDUSTRIELLE – DELIB. 2012- 07 :

- section fonctionnement :
 - o dépenses : 82 719.68 € (dont un déficit reporté en 2010 de 32 229.35 €)
 - o recettes : 82 719.68 €

- section d'investissement :
 - o dépenses : déficit reporté en 2010 de 561 655.29 € (pas de dépenses en 2011)
 - o recettes : 423 245.01 €
- Soit un déficit de : 138 410.28 €

Monsieur le Maire, après avoir confirmé la similitude des comptes des budgets 2011 de la commune et des zones industrielles avec ceux de Monsieur le Trésorier Principal, cède la présidence à Monsieur BERNARD, Maire-Adjoint qui fait procéder à l'approbation des Comptes Administratifs 2011 après que Monsieur le Maire se soit retiré de la séance. Comptes approuvés à l'unanimité des membres présents.

DELIB. n° 2012-06 : AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur AUGÉY, Maire, après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 249 844.64 €. Il décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Résultat de fonctionnement :
 - o Résultat de l'exercice : 249 844.64 € (reportés en investissement au compte R 1068)
- Solde d'exécution d'investissement :
 - o R 001 (excédent de financement) : 159 218.94 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement :
 - o Besoin de financement : 181 000.00 €
 - o Excédent de financement : 14 534.00 €

BUDGET COMMUNAL 2012

VOTE DES TAUX :

Monsieur le Maire informe que le prélèvement de l'impôt nécessaire à l'équilibre du budget voté s'élève à 386 559 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer un coefficient de variation proportionnelle des taux de 1,019814 %, soit les taux suivants pour 2012 :

- taxe d'habitation : 18.00 %
- taxe foncière (bâti) : 15.54 %
- taxe foncière (non bâti) : 106.48 %

BUDGET COMMUNAL 2012 :

Monsieur le Maire présente les travaux de la Commission Communale des Finances du Conseil Municipal.

- section fonctionnement :
 - o dépenses : 886 415.74 €
 - o recettes : 886 415.74 € (dont 386 559 € d'impôts communaux)

- section investissement :
 - o dépenses : 482 550.58 € réparties, entre autres, comme suit :
 - voirie* : 154 000 €
 - dont 114 000 € en restes à réaliser 2011
 - bâtiments communaux (dont travaux rénovation MDA + MTL + école)* : 182 000 €
 - dont 20 000 € en restes à réaliser 2011
 - emprunts* : 34 580.80 €
 - o recettes : 482 550.58 €
 - dont un solde d'investissement reporté (compte 001) : 159 218.94 €
 - affectation du résultat de fonctionnement : 249 844.64 €.

DELIB. n° 2012-04 : AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur AUGÉY, Maire, après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le Compte Administratif est équilibré en dépenses et en recettes.

- Solde d'exécution d'investissement :
 - o D 001 (besoin de financement) : - 138 410.28 €

BUDGET ZONES INDUSTRIELLES 2012

Monsieur le Maire présente le Budget comme suit :

- section fonctionnement :
 - o dépenses : 1 399 394.57 €
 - o recettes : 2 656 589.20 €
- section investissement :
 - o dépenses : 192 439.12 €
 - o dont déficit antérieur reporté (compte 001) : 138 410.28 €
 - o recettes : 1 159 416.17 €

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu a voté à l'unanimité les budgets 2012.

DELIB. n° 2012-10 : SUBVENTION FDAEC

Monsieur le Maire fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) votées par le Conseil Général au cours de l'assemblée plénière de décembre 2011.

La réunion cantonale du 20 février 2012, présidée par Monsieur AUGÉY Pierre, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 14 597 €.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide de réaliser en 2012 l'opération suivante :

- opération bâtiments communaux.

Le financement de ces travaux s'élevant à 22 144,50 € HT sera assuré de la façon suivante :

- par autofinancement, 7 547.50 €
- par subvention FDAEC 14 597.00 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention auprès des services du Conseil Général.

DELIB. n° 2012-11-CONSULTATION D'UN CABINET D'AUDIT POUR LES ASSURANCES COMMUNALES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de rationaliser la gestion de tous nos contrats d'assurances, et de nous faire réaliser très certainement de substantielles économies, il conviendrait de solliciter un cabinet spécialisé dans l'assurance et de lui confier notamment les missions suivantes :

- audit complet sur tous les contrats en cours (inventaire précis, vérification de la pertinence de tous nos contrats, des couvertures offertes et des coûts, risques non couverts actuellement, perspectives réglementaires, etc.) ;
- de rédiger un projet de marché public le cas échéant à une prestation de services en assurance ;
- de nous accompagner dans le lancement de toutes les consultations utiles, d'assurer la mise en concurrence des compagnies et de négocier notamment tous les contrats en cours si nécessaire.

Ce cabinet aura ainsi un rôle d'auditeur mais aussi de conseil et d'assistance afin de nous permettre d'améliorer nos actuels contrats d'assurance et ceux à venir.

Tous les secteurs sont bien évidemment concernés : responsabilité générale de la commune, protection juridique des personnes (élus, fonctionnaires, usagers, etc.) et des biens, dommages causés aux immeubles, flotte automobile, assistance juridique et protection contre les contentieux, etc.

Le Conseil Municipal approuve ce projet d'audit et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation adéquate afin de pouvoir retenir le cabinet spécialisé correspondant, et à signer par la suite, avec ce dernier, le contrat d'assistance.

DELIB. n° 2012-12-VOEU SOUTIEN PERSONNEL DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier qu'il a reçu du Syndicat National des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel sur le devenir de l'Office National des Forêts.

En effet, suite à une réorganisation des services de l'ONF, l'Etat souhaite supprimer 700 emplois, après en avoir supprimé plus de 1000 en dix ans.

D'autres décisions mettent en danger la forêt, à savoir le transfert de charges du budget de l'Etat vers celui de l'ONF qui entraînerait encore des suppressions d'emplois ; des fusions d'agences et des fermetures de sites ; la spécialisation des métiers et l'abandon de la gestion plurifonctionnelle des forêts par un chef de triage. Autant de mesures qui mettent à mal l'avenir de nos forêts assuré par un service de proximité public forestier.

Le Conseil Municipal demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et EXIGE qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

QUESTIONS DIVERSES

- PERMANENCES DES ELUS POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 22 AVRIL ET 6 MAI 2012 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élections présidentielles ont lieu les 22 avril et 6 mai 2012. Le calendrier des permanences des élus est établi afin de tenir le bureau de vote pour ces échéances électorales.
- COMPTE-RENDU DE LA REUNION SUR LES EFFLUENTS VITICOLES – COMMUNE DE PREIGNAC : Monsieur RONCOLI, Maire Adjoint présente le compte rendu de la réunion du 5 mars dernier, initiée par la commune de Preignac en collaboration avec les services de la Sous-préfecture sur les effluents viticoles. Cette réunion avait pour but de présenter le projet de station d'épuration des effluents viticoles sur un terrain communal mis à disposition par la commune de Preignac pour les viticulteurs du Sauternais. La Loi prévoit que la mise aux normes pour l'évacuation des effluents viticoles soit effective au 1er janvier 2015.
- COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion de la Communauté des Communes du 2 avril dernier, le budget primitif 2012 a été adopté à l'unanimité en prenant en considération les mêmes recettes que les années antérieures, à savoir la Taxe sur la valeur ajoutée des entreprises (TVAE).
- REUNION COMPTE-RENDU MISSION PALESTINE : Madame CATTANEO, Maire-Adjoint et Monsieur RAMOS, Conseiller Municipal proposent de faire une réunion, en collaboration avec les élus de Saint-Pierre-d'Aurillac, afin de rendre compte à la population de la dernière mission en

Palestine –à laquelle ils ont participé-, le mercredi 2 mai à 18 heures dans la salle des mariages de la Mairie.

- **CONTAINER DES ORDURES MENAGERES AU BOURG** : Monsieur le Maire rappelle la pose de container à ordures ménagères mis à disposition des habitants des logements de Gironde Habitat au Bourg de Fargues. Ce container destiné aux administrés qui n'ont pas la possibilité de garder leurs ordures ménagères dans leurs appartements est entreposé derrière l'abri-bus et est utilisé par les gens de passage. Ne pouvant venir à bout de ces incivilités répétées, le Conseil Municipal a décidé d'enlever ce container à compter du 1^{er} mai prochain. Des solutions seront proposées individuellement.
- **BILAN REPAS DES ANCIENS** : Madame RUIZ, Maire-Adjoint, fait le bilan du repas des anciens qui a eu lieu le dimanche 11 mars dernier à la Maison du Temps Libre. 122 convives ont participé à cette agréable journée.
- **COMMEMORATION DU 8 MAI 1945** : Monsieur le Maire informe les élus que la commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le mardi 8 mai à 18 heures 15 au monument aux morts. L'école et la population de Fargues sont invitées à participer à cette cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 35.